

<b>DROITS A CHANGEMENT DE CLUB</b>		
Catégories	Période	Montant
Senior Vétéran U20	jusqu'au 15 août <sup>1</sup>	<b>61,00 €</b>
	à partir du 16 août <sup>1</sup>	<b>102,00 €</b>
U19 U18	jusqu'au 15 septembre <sup>1</sup>	<b>61,00 €</b>
	à partir du 16 septembre <sup>1</sup>	<b>102,00 €</b>
Senior Féminine et Foot-loisir	toute la saison	<b>32,00 €</b>
U12 à U17	jusqu'au 30 septembre	<b>gratuit</b>
	à partir du 1er octobre	<b>32,00 €</b>
Autres Jeunes	toute la saison	<b>gratuit</b>

Arbitres <sup>2</sup>	toute la saison	<b>1 000,00 €</b>
-----------------------	-----------------	-------------------

<sup>1</sup> Les nouveaux clubs ou ceux reprenant une activité après une période d'inactivité totale d'au moins une année, bénéficie d'un tarif réduit à 31.00 € durant la première année.

<sup>2</sup> sauf changement de résidence à plus de 50 km avéré ou comportement violent du club quitté